



# Horizon

Le journal des Grandvertois

édito



■ Jean-Claude Quintard  
Maire

## Une opportunité qu'il nous fallait saisir

Une enceinte murée, une végétation luxuriante et un portail clos... pour la plupart des Grandvertois, le domaine de la Saussaye se résume à cela. Nous avons décidé de faire l'acquisition de ce domaine de 13 hectares avec un objectif bien précis : l'ouvrir au public le plus rapidement possible. Mon plus grand bonheur serait en effet de voir nos familles en profiter le dimanche après-midi. Pour cela nous allons mettre le château hors d'eau, nous demanderons aussi l'aide du syndicat de l'aménagement des cours d'eau pour réhabiliter les douves et les canaux et d'importants travaux d'espaces verts seront menés.

Mais pas seulement... nous pourrions réhabiliter le bâti de qualité et développer un projet socioculturel communal, valoriser cet écosystème naturel en plein cœur du village, donner l'accès de certains bâtiments aux associations qui ont besoin de se réunir et donc créer un nouveau lieu d'attractivité, à proximité des équipements publics existants. Il nous fallait saisir cette opportunité et acquérir ce joyau du patrimoine de la commune pour aussi en maîtriser le foncier.

**P 2-3**  
Retour en images

**P 4-5**  
La nouvelle vie de la Saussaye

**P 6-7**  
Stockage des déchets

**P 8-9**  
Sécurité routière

**P 10-11**  
Votre journal a bien grandi

**P 12-13**  
Médiathèque numérique

**P 14-15**  
40 ans de Gym Volontaire

**P 16**  
Infos pratiques

Domaine de la Saussaye

**Désormais propriété  
des Grandvertois**

/// Pages 4 et 5

# Retour en images < >



09/12/2012

## > La magie de Noël

Celle de voir autant d'habitants, petits et grands, assister à une représentation tant attendue. Au cours d'un spectacle riche en musique, la Mère Noël et ses ouvrières ont interprété de nombreuses chorégraphies pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.

Au terme d'une heure de spectacle, où humour et magie se sont côtoyés dans une intrigue pleine de fantaisie, le père Noël a fait une apparition remarquée. Pour se remettre de toutes ces émotions, petits et grands ont terminé l'après-midi autour d'un goûter préparé et servi par les bénévoles du Comité des Fêtes.



07/12/2012

## > Une mobilisation en baisse pour le Téléthon

À l'occasion du Téléthon 2012, le groupe Wake Up de Thierry Clech est venu animer une soirée Cabaret à Vert-le-Grand. Dans une très belle ambiance, avec une musique de qualité et du champagne, les participants ont su faire preuve de générosité... tout comme les sponsors de l'événement : la Semardel et notre boucher M. Salih Belhadj. Si la soirée fut une réussite, seulement 1 310 €€ ont été collectés pour le Téléthon. Un résultat en demi-teinte que les organisateurs regrettent !



17/11/2012

## > Beaujolais nouveau : record battu !

Dans la bonne humeur habituelle, près de deux cents convives se sont rassemblés Salle Henri Boissière, à l'occasion de la traditionnelle fête du Beaujolais nouveau. Un engouement certain de la part des Grandvertois, puisque cette édition a enregistré la plus forte participation depuis la mise en place de l'équipe actuelle du Comité des Fêtes. Face à la forte affluence, les organisateurs ont pu ouvrir la salle dans sa totalité, permettant à ces convives d'un soir de profiter pleinement de leur soirée. La dégustation de vin nouveau était accompagnée d'un savoureux bœuf bourguignon au vin blanc, très apprécié par les participants. Tous, danseurs passionnés et virtuoses, ont animé la piste d'un joyeux spectacle jusque tard dans la nuit. Un rendez-vous réussi, qui laisse d'ores et déjà présager un bon cru 2013.



06/12/2012

## > Roland Dubillard : hommage littéraire et musical

Un hommage a été rendu à l'acteur, poète et auteur Roland Dubillard, disparu il y a un an. L'artiste a en effet vécu longtemps à Vert-le-Grand dont il a fréquenté la médiathèque. À cette occasion, nombre de ses amis comédiens s'étaient réunis pour participer à l'animation de cette soirée hommage. Michael Lonsdale, Daniel Mesguich, Maria Machado, Ariane Dubillard et Samuel Mercer ont lu et chanté quelques-uns de ses textes aux spectateurs présents. Tous étaient venus découvrir la prose et la poésie de cet écrivain majeur du 20<sup>e</sup> siècle et applaudir ces artistes exceptionnels. Une vidéo de cette soirée littéraire inoubliable est en ligne sur le site de la médiathèque qui a également partagé sur sa page Facebook les photos prises au cours des répétitions.



06/01/2013

## > Un grand moment de partage

Cette année encore, le CCAS\* a invité les plus de 65 ans de notre village pour son traditionnel déjeuner et c'est 153 convives qui se sont retrouvés dans la salle Henri Boissière, magnifiquement décorée par les services techniques.

Après les mots de bienvenue de Marie-France Pigeon et les vœux de Jean-Claude Quintard, chacun a pu savourer un surprenant cocktail à la violette, accompagné de canapés variés.

L'excellent repas qui suivit fut ponctué par les fantastiques tours de magie du jeune Amory Sesplugues et les chansons de nos fidèles musiciens, Christian, Jacky et Rolly, qui ont fait danser les amateurs jusqu'à la fin de l'après-midi.

\* CCAS : Centre Communal d'Action Sociale



29/01/2013

## > Voyage en compagnie d'Ulysse

Depuis neuf ans, Culture Sud Essonne et la Compagnie Atelier de l'Orage sillonnent les communes partenaires pour présenter « Les Hivernales » : une série de spectacles de qualité, très appréciés.

Ce jour-là, les enfants sensibilisés à l'école à l'art de la marionnette et leurs parents assistaient à une représentation de la compagnie Philippe Genty, magiciens de l'image et maîtres de la marionnette. Dans « La pelle du large », le spectateur voyage aux côtés du mythique Ulysse et de ses compagnons, pour une aventure aux accents loufoques et poétiques. En clôture de leur tournée à Ballancourt, les Grandvertois ont été également conviés à retrouver dix comédiens, danseurs, manipulateurs pour une expérience au-delà du temps intitulé « Ne m'oublie pas ».



02/02/2013

## > « À cloche pied » !



Régulièrement invitée par le Comité des Fêtes, la Compagnie des Hermines a une nouvelle fois donné une représentation au village. Cette troupe d'amateurs de talent, accompagnés de leur professeur Véronique Moutarde, a su renouveler son répertoire par le choix d'une pièce au sujet et au style très différents des années passées. « À Cloche Pied » contait, au travers de situations burlesques et délirantes, le sort d'une patiente qui s'impatiente dans sa chambre d'hôpital. Victime d'un mauvais accident, elle met la clinique en effervescence. Même le chirurgien se laisse prendre à cette force de vie qui conduit à la guérison et amène le retour au calme de la clinique, que les rebondissements de la pièce avaient mis sens dessus dessous pour la plus grande joie du personnel et des autres patients. Le public, conquis, attend de « bon pied » la compagnie pour une nouvelle représentation, dès l'année prochaine.



Domaine de la Saussaye

## Les Grandvertois, heureux propriétaires du château

Chacun d'entre nous, à côté de chez soi ou lors d'un déplacement en France, s'est arrêté au détour d'un mur pour découvrir une bâtisse, une propriété, un château... à travers les grilles d'une clôture ou d'un portail. Plus encore, pour les yeux de l'enfant, le dit château se révèle comme le symbole d'une richesse et le lieu de toutes les aventures imaginaires. La simple idée de pouvoir pénétrer secrètement dans une demeure abandonnée, en bravant les interdits, a effleuré nombre d'entre nous. Beaucoup sont passés de l'autre côté du mur pour jouer les châtelains le temps d'une après-midi entre copains. Tous les Grandvertois connaissent le portail clos, les murs d'enceinte de ce patrimoine de 13 hectares et sa végétation abondante. Témoin de toute une histoire, le Domaine de la Saussaye est désormais propriété du village et de ses habitants.



C'est lors du conseil municipal de septembre 2012 que les élus de Vert-le-Grand ont autorisé le maire à signer l'acte d'acquisition du Domaine de la Saussaye. Plus d'un an auparavant, le maire et ses colistiers suivaient de près les propositions de vente du propriétaire pour pouvoir se positionner et saisir cette opportunité de voir ce domaine et ses espaces devenir propriété de la commune. Une opportunité réelle car, s'agissant d'un patrimoine communal aussi précieux, il était du devoir de l'assemblée locale d'en préserver la nature et le foncier. Plusieurs objectifs ont guidé cette

décision mais un souhait majeur se distingue, celui d'ouvrir le parc au public et aux Grandvertois en particulier.

### Un château, une tour, des douves...

Un peu d'histoire relatée dans le livre « Vert-le-Grand Autrefois » de l'amicale du même nom. « Le château actuel, relativement récent, se dresse à l'emplacement de l'ancien château féodal des seigneurs de Vert-le-Grand. De l'ancien château, brûlé à l'époque de la révolution, il ne reste qu'une des deux tours érigées de part et d'autre du corps principal de la demeure. Il était d'usage autrefois de protéger les châteaux par des douves. Celles

du château de la Saussaye sont remplies d'eau et consolidées par un mur en pierre.(...) Le château appartient à la famille du marquis de Gallifet. »

Si la propriété a connu sa propre histoire pendant la seconde guerre mondiale, il faut aussi noter le séjour du roi Pierre II et de la princesse Alexandra de Yougoslavie en 1955. Plus récemment, le domaine a été marqué de l'empreinte de Roland Dubillard, écrivain, dramaturge et comédien français, qui y vécut jusqu'en 2011, année de sa disparition. Le domaine est certes composé d'un château mais pas seulement... trois dépendances, une maison de gardien et une ancienne orangerie y sont érigées.



## Interview Daniel Arnault Directeur Général du SIARCE



« Le SIARCE est un groupement des communes de la Vallée de l'Essonne ayant choisi de gérer en commun l'eau, c'est-à-dire la rivière et ses affluents, l'assainissement et l'eau potable. Ainsi, les communes membres, comme Vert-le-Grand, ont la possibilité d'avoir des ingénieurs compétents dans les métiers de l'eau aux côtés des services et des élus. Le syndicat lance en 2013, une actualisation du schéma directeur de restauration du ru de Misery. Cette étude entièrement financée par le SIARCE, d'un montant de 80 000 €, intégrera les ouvrages hydrauliques du Parc de la Saussaye. Le SIARCE offre en outre aux communes membres, la possibilité de contribuer à l'entretien des abords des cours d'eau avec les chantiers citoyens : des jeunes femmes et hommes de 16 à 25 ans habitant Vert-Le-Grand pourront postuler pour travailler une semaine pendant les vacances scolaires avec un encadrant qualifié. Tous renseignements peuvent être obtenus à la Mairie ou au SIARCE. »



### Un joyau estimé à 2 670 000 €

La commune s'était en effet engagée à préfinancer l'acquisition de la propriété à la SAFER\* Île-de-France au mois de janvier dernier pour un montant de 2 670 000 € et à lui racheter la propriété en 2013, une fois son projet finalisé avec le concours de la société d'aménagement. Sur les bases d'une convention de veille et d'intervention foncière signée avec la commune lui permettant d'intervenir pour l'acquisition de biens fonciers situés en zone ND et agricole, la SAFER s'est donc substituée à la commune pour ce domaine avant de lui rétrocéder et d'apporter son concours technique à l'aménagement des espaces verts et la remise en état des canaux. Le conseil municipal a ainsi pu obtenir la maîtrise foncière de cette grande propriété. Pour financer le bien, la municipalité a contracté un emprunt de 2 500 000 € sur quinze ans, répartis en deux tranches... le solde ayant été apporté par un fond propre d'investissement. Un investissement lourd mais justifié. La délibération d'acquisition précisait en effet l'intérêt environnemental, écologique, patrimonial et paysagé du bien constitué d'un parc, de canaux et de douves alimentant le ru du Misery.

### Un projet environnemental du village

Un château, trois dépendances, une ancienne orangerie, des canaux, des douves sur 13 hectares d'espaces boisés... mais pour en faire quoi ?

Pour maîtriser et se constituer une réserve foncière certes mais surtout, pour en faire profiter les habitants. La commune souhaite mettre en place un projet de protection de l'environnement et de préservation du patrimoine bâti et naturel en engageant plusieurs actions :

- réhabiliter le bâti de qualité et développer un projet socioculturel communal sur les bases d'un développement local,
- préserver le paysage et valoriser l'écosystème naturel,
- restaurer ou aménager les canaux et les douves afin d'améliorer leurs fonctionnements écologiques et hydrauliques avec l'aide du SIARCE\*\*,
- créer un nouveau lieu attractif à proximité des équipements publics existants,
- donner l'accès à certains bâtiments aux associations qui ont besoin de se réunir,
- enfin et surtout, ouvrir le parc au public et aux habitants.

La chose est sûre, désormais le Domaine de la Saussaye est propriété des Grandvertois, ceux-là même qui, enfants, s'aventuraient peut-être en son sein au mépris des interdits, ceux qui l'avaient sans doute oublié et qui le redécouvre aujourd'hui, et les enfants de ce siècle qui pourront en profiter largement en foulant avec entrain les terres de son parc. Le village de Vert-le-Grand entre dans l'histoire de la Saussaye !

\* SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural.

\*\* SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau.

### Un descriptif plus complet...

La désignation officielle du bien, une propriété bâtie comprenant :

- un pavillon situé à l'entrée de la propriété impasse du stade,
  - une construction principale de deux étages sur rez-de-chaussée couverte en ardoise,
  - quatre constructions à usage d'habitation : la Bergerie, la Collina, le Pigeonnier, la Bourdaisière,
  - des douves, prés, bois et taillis autour.
- Surface : 13 ha, 04 a, 25 ca.



### L'ancien propriétaire

Originellement, les biens et droits immobiliers appartenait à Monsieur Philippe Louis Gaston Victurnien de Gallifet par suite de l'acquisition qu'il en avait faite de Monsieur Charles Gaston Frédéric marquis de Gallifet, prince de Martigues. Monsieur Philippe de Gallifet né en 1933, est décédé à Vert-le-Grand le 3 novembre 2007.

### Les douves protectrices

Il était d'usage autrefois de protéger les châteaux, surtout si ceux-ci étaient en pays plat, en dressant devant eux des obstacles. Toute une série d'obstacles en hauteur ou en creux sont inventés, dont les douves. Plus ou moins profondes selon les régions et la taille du château, les douves entourent l'édifice dont l'accès n'est possible qu'en empruntant un ou plusieurs ponts. Souvent, comme c'est le cas à la Saussaye, elles sont en eau et consolidées par un mur de pierre.

ISDND - Installation de Stockage  
des Déchets Non Dangereux

## Toujours préserver le cadre de vie

**En décembre dernier, le Préfet de l'Essonne a engagé une Déclaration de Projet pour permettre l'extension de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) sur l'écosite de Vert-le-Grand et Echarcon. Cette procédure permet à l'État de se prononcer sur l'intérêt général d'une opération d'aménagement portée par une société privée. Elle porte également sur la mise en conformité du document d'urbanisme de la commune qui ne permet pas, à ce jour, la mise en œuvre de cette extension. Le maire s'est personnellement intéressé à cette demande d'extension de la Semardel\* et a pu faire en son temps (2011) des propositions au bénéfice du village. Retour sur un dossier complexe...**



### État des lieux

L'écosite réunit sur un même site un ensemble d'équipements liés au traitement et à la valorisation des déchets de l'Essonne et gère à lui seul les déchets de 129 communes du département. La capacité de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, intégrée à l'écosite, ne suffit plus à répondre aux besoins du département. Afin d'assurer la continuité du service de réception et de traitement des

déchets ultimes sur cette installation, enjeu majeur pour la collectivité, une augmentation de la capacité à 330 000 tonnes par an et une extension de l'installation de stockage sont à prévoir. Cette extension est prévue à l'ouest et en continuité du site existant et nécessite le déplacement d'une activité de transit de matériaux assurée par MEL sur une parcelle jouxtant l'écosite. Le POS actuel (Plan d'Occupation des Sols) ne permet ni l'extension, ni le déplacement de l'activité.

La révision en cours n'aboutissant qu'en 2014, le Préfet décide d'engager une procédure de Déclaration de Projet pour que la compatibilité des documents d'urbanisme, sur ces parcelles uniquement, intervienne avant l'automne 2013.

### Un projet d'intérêt général

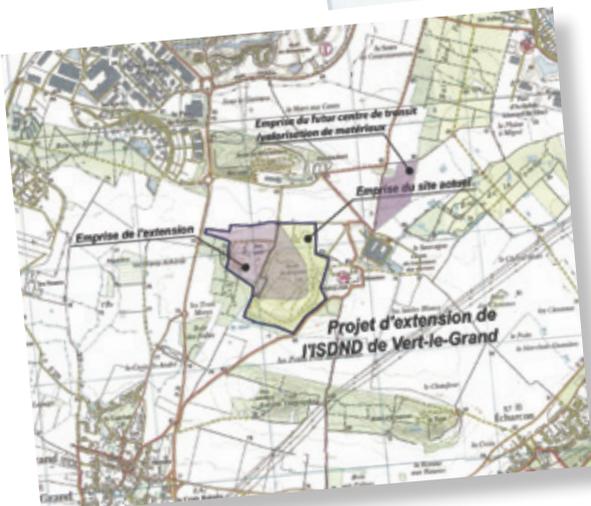
L'utilité publique de l'extension de l'ISDND et le maintien de l'ensemble des activités de traitement des déchets sur l'écosite



« Nous devons tenir compte de l'intérêt général de ce projet mais nous devons imposer nos exigences en matière d'environnement et de préservation de notre cadre de vie. Je rappelle que le projet n'implique pas de financements publics et qu'il participe à notre économie locale... En effet, la législation nous autorise à instaurer une taxe spécifique à la tonne entrante, celle-ci nous permet aujourd'hui de percevoir 220 000 € de recettes supplémentaires par an sur l'actuel centre d'enfouissement. »



**Interview**  
Jean-Claude Quintard  
Maire



et donc la mise en compatibilité du POS de Vert-le-Grand justifient cette procédure. C'est en tout cas l'avis du Préfet. Ce projet est en effet porteur d'un intérêt général puisqu'il permet la prise en charge d'une part majeure du déficit constaté du département et qu'il participe à l'effort de rééquilibrage régional des capacités de traitement, le tout prescrit par le Plan Régional d'Île-de-France (adossé aux objectifs du Grenelle 2). Le projet participe à la modernisation de la stratégie territoriale de gestion des déchets ; il permettra également la création de nouveaux emplois.

#### Globalement le projet répond :

- à un principe de proximité au centre du département pour les collectivités de l'Essonne et du sud Francilien,

- à un principe de solidarité inter-départemental,
- à la conservation de l'activité de criblage, concassage et transit des matériaux assurée par la société MEL, utile aussi à la complémentarité des filières,
- à une logique de dimensionnement des besoins actuels et futurs,
- à la mise en œuvre de technicités ambitieuses et innovantes pour infléchir durablement la stratégie de gestion des déchets,
- à la continuité du service public.

#### Le projet assure d'autre part :

- un bilan positif en matière d'emplois grâce à la mise en œuvre de plusieurs entités industrielles dont l'activité sera axée sur des technicités nouvelles,
- une intégration paysagère de qualité grâce à la conservation d'une bande boisée continue qui protégera la vision des activités et des flancs de protection naturels qui garantiront son intégration dans le paysage,
- un bilan neutre sur le boisement grâce à une mesure de compensation qui accompagnera le défrichement de la zone.

\* SEMARDEL : Société d'Économie Mixte qui développe et maîtrise, depuis 1984, un ensemble de filières de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et d'activité économique.

Par arrêté préfectoral du 22 février 2013, le préfet de l'Essonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant :

- sur l'intérêt général du projet d'extension de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) exploitée par la Semardel, et du transfert des activités du tri-transit et de recyclage des matériaux, exploitées par la société MRF-Agence MEL.
- sur la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols (P.O.S) de la commune de Vert-le-Grand.

Cette enquête publique se déroulera du mardi 19 mars au lundi 22 avril 2013 inclus à la mairie de Vert-le-Grand.

## Les exigences de la commune

Comme indiqué dans notre introduction, le maire Jean-Claude Quintard s'est exprimé très largement sur ce dossier lorsque ses objectifs ont été connus. En 2011, au cours du conseil d'octobre, il indiquait avoir suggéré pour l'extension une ancienne carrière, emplacement actuel de l'entreprise MEL, pour éviter de se voir imposer une décharge sur un site inapproprié sur des terres agricoles et boisées à la vue du village. Ce choix avait d'ailleurs été approuvé et soutenu au mois de mars précédent par le président du Siredom\*\*.

« Un centre d'enfouissement à cet emplacement serait masqué par le très large écran boisé existant sur la partie cadastrée "Canton de Mont-Mâle" dit Bois des Everts » avait-il précisé... un argument repris aujourd'hui dans la Déclaration de Projet de la Préfecture. L'ensemble du conseil municipal avait voté cette proposition dans le but de préserver le cadre de vie et limiter l'impact visuel pour les Grandvertois.

Dans son analyse, la commune tient compte de l'aspect économique du projet (bassin d'emploi). Elle reste très attentive au regard du site et de son environnement pour favoriser :

- une intégration paysagère de qualité avec un engagement de délai et de réussite, particulièrement au nord du site,
- une préservation et limitation du mitage des espaces qui entourent le site.

Elle demande d'autre part que la hauteur de ce stockage des déchets non dangereux ultimes soit inférieure à la Butte de Montaubert ; elle s'interroge également sur le plan de circulation autour du CITD, Vert-le-Grand, Écharcon et la Zone d'Activité d'Écharcon. Aucune mention de cet aspect ne figurant dans le dossier.

\*\* SIREDOM : Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères.



**Nicole, Odile et Claudine**

## La connexion « 3G » de la Paroisse !

**Depuis une quinzaine d'années, trois bénévoles se rendent disponibles au secrétariat du presbytère, place de la Mairie, pour accueillir les habitants de Vert-le-Grand et du Groupement Paroissial qui sollicitent un service d'Église. Cette permanence a lieu tous les samedis matins, hors congés scolaires, et complète celle du mercredi matin assurée par le curé : le Père Luc Mazola.**

### En quoi consiste votre « travail » ?

Nous ne considérons pas cette présence comme un « travail » mais plutôt comme une mission et un service d'Église. Nous sommes à l'écoute des visiteurs, pour leur apporter les renseignements qu'ils recherchent notamment les demandes de baptême, de mariage, d'inscription au catéchisme ou pour marquer religieusement un événement particulier comme un anniversaire de mariage... Si besoin, nous leur conseillons de rencontrer d'autres interlocuteurs susceptibles de mieux répondre à leur préoccupation. Nous orientons aussi les demandes vers des équipes plus spécialisées. C'est en cela que nous nous considérons comme une « connexion », un lien vers tous ces autres « services d'Église ». (cf. encadré)

### Pourquoi ce titre de connexion 3G ?

Autrefois, l'accueil au presbytère était assuré par le Prêtre résident. Depuis une cinquantaine d'années, se retrouvant souvent seul avec une charge pastorale de plus en plus lourde et des missions au niveau du diocèse, il fit exceptionnellement appel à des laïcs pour la tenue des registres, l'entretien du presbytère ou la prise de rendez-vous. Depuis le Concile Vatican II, les laïcs sont associés plus largement à des activités telles que le catéchisme et notamment l'accueil. Nous en sommes donc à une sorte de troisième génération de forme d'accueil !

### Comment envisagez-vous l'avenir ?

Les années passent très vite et il faut penser à la relève... Dans ce domaine, notre préoccupation rejoint celle de beaucoup d'associations. Nous sommes confiantes, car la richesse de notre mission dans l'écoute, les contacts, la collaboration avec l'ensemble des équipes du groupement et des villages, ne peut qu'encourager les futurs permanents à se proposer pour assurer cette relève !

## Les services d'Église du secteur

- L'équipe animatrice co-responsable avec le Père Luc pour la vie du groupement paroissial,
- Les équipes de catéchèse et d'éveil à la Foi,
- Les équipes de préparation aux baptêmes, premières communions et mariages,
- L'équipe d'animation des célébrations du dimanche et des fêtes,
- Les équipes d'accompagnement des familles en deuil,
- Le comité de gestion financière,
- La coordinatrice au conseil pastoral de secteur,
- Les équipes du « vivre ensemble » pour les vide-greniers, pèlerinages, kermesse, forum des associations...
- La responsable des registres officiels et le secrétariat de notre Secteur de rattachement (Brétigny),
- Les équipes de fleurissement et d'entretien de l'Église.

# Votre commune change



## Urbanisme – Aménagements de la voirie Vers une circulation plus sûre et plus fluide

**En décembre dernier, la commission sécurité et circulation se réunissait afin d'évoquer les aménagements de voirie nécessaires pour la commune. Plusieurs travaux seront en effet bientôt engagés pour améliorer la circulation au sein du village, aussi bien au niveau des équipements de sécurité pour la chaussée que de la mise à jour de la signalisation. Après les nouveaux visages donnés aux rues de la Croix Boissée et des Petits Douzains, c'est aux problèmes de vitesse au sein du village que la commission souhaite remédier en priorité, afin d'assurer sécurité et tranquillité aux riverains.**

De nombreux projets d'aménagement de la voirie ont débuté fin 2012 et vont se poursuivre au cours de l'année 2013.

### La sécurité routière est l'affaire de tous

Outre le remplacement et l'entretien des signalisations existantes (panneaux, marquage au sol ...), plusieurs aménagements seront mis en place. Pour permettre de limiter la vitesse et ainsi assurer la sécurité des différents usagers (piétons, cyclistes...), des passages surélevés seront installés comme sur la rue des Marquants, au niveau de l'intersection de la rue de la Paix et un rue Saint-Pierre. La rue Montgravé et la rue des Rondins seront elles aussi prochainement équipées de ralentisseur après concertation avec les riverains, et bénéficieront de la présence d'un indicateur de vitesse avec affichage lumineux. Celui-ci viendra sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse en vigueur. Les investissements se portent pour le moment sur des systèmes de sensibilisation et de prévention pour les automobilistes, mais concernent l'intégralité des usagers de la route. Le respect de la signalisation et de la réglementation routière est un devoir pour chacun, afin de préserver la sécurité dans le village et sur les chemins ruraux et communaux. La commission envisage par ailleurs le prêt ou l'achat de jumelles-radar, permettant de vérifier la vitesse des véhicules dans les rues du village.

### La signalisation renforcée

La Place de la Mairie sera désormais une « zone de rencontre » et donc limitée à une vitesse maximale de 20 km/h. La rue des Gâches deviendra elle aussi une zone limitée à 30 km/h et la rue des Pins bénéficiera de l'installation d'un panneau de signalisation « Attention Enfants / Ralentissez », incitant les conducteurs à la prudence sur cette portion de route. Une actualisation des panneaux de direction est également prévue. Celle-ci concernera la signalisation des activités professionnelles aux intersections de la rue des Sablons, de la rue des Noues et de la rue des trois Mares. Aux abords du village, les différents ronds-points indiqueront désormais la direction de l'Écosite.

### Stationnement : des modifications nécessaires

Des aménagements concerneront également les places de stationnement. Suite aux travaux de rénovation menés sur l'église, la place réservée aux personnes handicapées sera prochainement modifiée, de même que les places réservées au cimetière, situées à côté du Clos Saint Germain. La Place de la Mairie, verra pour sa part la création de nouvelles places de stationnement en « Zone Bleue ».

## > La station d'épuration sort de terre



Débutée en février 2012, la construction de la nouvelle station d'épuration poursuit son avancement. Aujourd'hui, tous les murs principaux, bassins et stockage des boues ont été coulés. Les essais en eau ont également été réalisés. Au total, ce sont 800 tonnes de béton qui auront été nécessaires et 14 personnes présentes en permanence pour permettre la réalisation de ce chantier depuis son lancement. Malgré les intempéries, le planning est respecté et la construction de la serre qui recouvre les bassins a débuté.

## > L'église rajeunit de jours en jours

Les travaux de l'église se poursuivent. Le mur nord est terminé, permettant aux artisans de remplacer les vitraux rénovés. Les murs de la sacristie ont été piochés, une fenêtre a été ouverte côté nord et les ouvertures coté parking ont été bouchées. Le mur sud (côté Mairie) a été pioché et consolidé partiellement. Dans les prochains mois, le mauvais état des contreforts nécessitera leur remplacement. Par ailleurs, une ancienne ouverture a été mise à jour à droite de la porte d'entrée et sera conservée apparente bien que non traversante.



## > Début de travaux à l'Auberge du Pavillon

La réhabilitation de l'Auberge du Pavillon a débuté en février 2013. Le coût total des travaux s'élève à environ 1,1 M€, entièrement autofinancés par la commune, sans aucune subvention. Les travaux (développés dans le numéro 34 du journal Horizon) se dérouleront en 3 phases :

- démolition de l'ancien bâtiment derrière l'Auberge existante et de la maison qui abritait l'ancienne épicerie, actuellement Club des Anciens,
  - construction du nouveau bâtiment,
  - réhabilitation de l'Auberge actuelle.
- Pendant les 18 mois estimés de la durée des travaux, les jardins de l'Auberge du Pavillon resteront libres d'accès. Les activités associatives seront également maintenues dans d'autres locaux. La contrainte temporaire engendrée sera par la suite compensée par des locaux plus adaptés aux activités.

# Projets et actions pour la co

Commission Communication  
Sylvain Parasote, maire adjoint



## > Horizon, votre journal a bien grandi

Trois fois par an, la commune édite votre journal Horizon : un lien indispensable à tous pour se tenir informé de la vie et de l'évolution du village.

### **Diffuser l'information, développer les nouvelles techniques de communication et renforcer le rayonnement de la commune**

La commission communication présidée par Sylvain Parasote a un positionnement transversal, au service des actions de l'équipe municipale et des différents acteurs qui font la richesse de notre village.

Elle travaille au plus proche de l'actualité et vise à favoriser la diffusion de l'information, de façon claire et exhaustive. Une activité qui prend aujourd'hui la forme de plusieurs objectifs, vecteurs de lien entre les Grandvertois et leurs élus :

- Informer régulièrement sur l'actualité qui fait la vie au village,
- Relayer l'information locale et intercommunale,
- Expliquer les principaux projets de la commune,
- Restituer les événements organisés par la commune et par les associations,
- Faire entrer la commune dans une ère de communication et d'échanges plus directs,
- Créer et développer des supports de communication lisibles et adaptés,
- Être à l'écoute des demandes et se faire l'écho des attentes...

### **Comment est réalisé votre journal Horizon ?**

Pour chaque journal, lors de la première réunion, le comité de rédaction définit le rétro-planning (c'est-à-dire les dates clés pour : les rédacteurs, les partenaires, l'imprimeur), le découpage de l'ensemble du journal, le « rubriquage » page par page, ainsi que les thèmes à aborder.

Aussi bien sur le fond que sur la forme, l'équipe municipale et les nombreux contributeurs portent un point d'honneur à créer un contenu pertinent et au plus proche de l'actualité, dans lequel tout un chacun aura plaisir à voir évoluer la vie de sa commune. Ce choix de qualité est aujourd'hui poussé jusque dans le choix de l'imprimerie. En effet, l'entreprise choisie pour l'édition du journal a signé la charte d'utilisation « imprim'vert », un autre des engagements de la commune pour le respect de notre environnement.

Vous pouvez consulter l'intégralité des publications d'Horizon sur le site internet de la Mairie de Vert-le-Grand : [www.vertlegrand.com](http://www.vertlegrand.com) rubrique « Actualités / Publications » onglet « Le journal Horizon ».

**Vous pouvez nous transmettre vos informations par mail à : [communicationvlg@orange.fr](mailto:communicationvlg@orange.fr)**





Jean Claude Quintard, Maire



## > Vœux 2013 : le navire poursuit sa croisière

Le 5 janvier dernier, le maire Jean-Claude Quintard, accompagné de son conseil municipal, présentait ses vœux à ses administrés. À cette occasion étaient notamment présents : Bernard Bouley, suppléant du député Franck Marlin, Patrick Imbert, conseiller général et président de la communauté de communes, ainsi que de nombreux maires des communes voisines.

Le premier magistrat a tenu à saluer l'implication des élus et l'investissement de nombreux habitants dans la vie de la commune, soulignant les nombreuses réalisations mises en œuvre. Du développement de la vie culturelle et sportive, aux grands projets d'urbanisme et de développement de services, à l'image de la Marpa qui ouvrira en mai... autant d'actions portées par le service communal et des bénévoles, ayant participé à la qualité de vie Grandvertoise au cours de l'année.

À l'orée de cette dernière année du mandat, Jean-Claude Quintard a par ailleurs réaffirmé la volonté du conseil municipal de faire perdurer un développement harmonieux et maîtrisé de Vert-le-Grand au profit de chacun, en conservant l'authenticité du village.

À ce titre, le maire a évoqué les nombreux projets en cours de réalisation indiquant : « *Dans les prochains mois, de nombreux chantiers devraient être concrétisés où voir le jour au sein de la commune, tel que la nouvelle station d'épuration écologique, les travaux d'accessibilité prévus sur les locaux de la Mairie, ou encore la réhabilitation du domaine de la Saussaye.*

Projet d'envergure, la rénovation de ce domaine composé d'un château, de ses dépendances et

de 13 hectares de terrain permettra la création d'un nouveau lieu à destination de la vie Grandvertoise (cf. pages 4-5 de ce numéro). Au même titre, l'Auberge du Pavillon, dont les travaux avaient été retardés devraient pouvoir voir sa réfection débuter dès le printemps (cf. page 9). L'extension du centre de stockage des déchets non dangereux et le déplacement de l'entreprise MEL seront l'objet d'un dépôt de déclaration de projet au cours du premier trimestre (cf. pages 4-5). Jean-Claude Quintard a par ailleurs tenu à réaffirmer la vigilance du conseil municipal à ce sujet, afin que ce projet reste raisonnable pour la commune.

Pour terminer son discours, monsieur le Maire a salué la coopération intercommunale de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, qui fêtait ses 10 années d'existence, rappelant son importance dans le développement du territoire grâce à de nombreux aménagements. Prochainement, outre la construction de la maison du service public, la CCVE envisage la réhabilitation de la piscine intercommunale, dont un usage prioritaire sera fait pour les enfants scolarisés au sein de l'intercommunalité.

Et ce dernier d'ajouter : « *J'encourage à nouveau tous mes colistiers à poursuivre leur travail avec la même abnégation et le même engagement et je les remercie tous, adjoints, conseillers, de leur investissement. Vous le voyez, le navire Vert-le-Grand poursuit sa croisière, avec une vitesse raisonnable et grâce à un équipage soudé. Chaque projet est une escale de plus pour rejoindre la destination du "mieux vivre".*

# Sortir à Vert-le-Grand



Médiathèque

## Le site de la médiathèque souffle sa première bougie

Mis en ligne en mars 2012, le site internet de la médiathèque trouve petit à petit sa place auprès des lecteurs. Après une année d'utilisation, nous pouvons faire un bilan des services afin de proposer des améliorations.

**Soyez branchés,  
restez connectés !**  
[www.mediatheque.  
vertlegrand.com](http://www.mediatheque.vertlegrand.com)

### Un service adopté par les lecteurs

Guetter plusieurs semaines le retour d'un livre dans la bibliothèque, attendre impatientement l'achat du dernier roman de son auteur préféré, ne pas oublier de retourner un emprunt à la date convenue... ce n'est plus un problème pour les utilisateurs de ce site !

La rubrique « Mon compte », permet de gérer en quelques clics ses emprunts depuis chez soi. D'ailleurs, les réservations d'ouvrages et les suggestions d'achat en ligne remportent un franc succès.

### Faire vivre la culture

En plus des services rendus aux usagers, le site a une rubrique d'actualités : présentation des dernières acquisitions, sélection de livres, de films, de musique à découvrir, annonces des rendez-vous culturels... Les internautes ont accès à l'ensemble des informations essentielles pour profiter pleinement des services proposés. De la présentation de la rentrée littéraire à l'hommage fait à l'auteur Roland Dubillard au lendemain de sa disparition, nombreux sont les lecteurs à se tenir informés des animations culturelles de la commune par le biais de ce portail. Une newsletter, comptant déjà plus de 200 abonnés, permet également d'être informé

de l'actualité de la médiathèque et de l'ensemble des événements du Service culturel.

### Un service interactif

Après un an de fonctionnement, force est de constater que ce nouvel outil remplit parfaitement ses objectifs. Si les commentaires ne sont encore que peu nombreux, aussi bien sur le site que sur le blog des Millefeuilles, les lecteurs découvrent petit à petit la page Facebook de la médiathèque et se prennent au jeu du commentaire. Les médias sociaux sont désormais adoptés pour créer un lien plus fort et réactif avec les lecteurs. Sélections musicales, actualités littéraires, culturelles, agenda des expositions locales ou en région parisienne... cet outil dynamique et informel ne tardera pas à séduire un public de plus en plus nombreux grâce à son ton plus familier. Une véritable récompense pour ceux qui assurent ce service au quotidien, qui prennent aujourd'hui plaisir à découvrir les avis et commentaires des lecteurs afin de mieux les accompagner et les conseiller.



**Contact : [bmvlg@orange.fr](mailto:bmvlg@orange.fr)**  
**Médiathèque municipale**  
**27, rue de la Poste**  
**01 64 56 90 93**



## > L'agenda de la médiathèque

Dans le cadre du **Printemps des contes, avec le soutien du Conseil général de l'Essonne**  
 > **Du 11 au 30 mars**

Exposition « Regards de Lao Tseu ». Par Regards d'ailleurs - *Entrée libre*

> **Samedi 23 mars, 10h30**

Atelier « Fabriquer une lanterne chinoise ». Conduit par K. Rodrigues (7-12 ans). *Inscription obligatoire*

> **Samedi 23 mars, 16h**

Spectacle « Le roi des singes », en partenariat avec la CCVE. Par la conteuse Catherine Zarcate (6-12 ans).

*Réservation indispensable*

Comité de lecture « Les millefeuilles »

> **Vendredi 22 mars, 19h30**

> **Vendredi 19 avril, 19h30**

*Entrée libre*

« **Les bébés lecteurs** »

> **Jeudis 28 mars et 25 avril**

Animation (0-3 ans), en partenariat avec le RAM - *Réservation conseillée*

> **Jeudi 23 mai**

Animation (0-3 ans) - *Réservation conseillée*

« **Rendez-vous conte !** »

> **Samedi 20 avril, 11h**

Heure du conte pour tous, dès 6 ans

*Entrée libre*

## > Le Festival des Arts dans la Rue passe au « vert »

Ce rendez-vous culturel, désormais nommé « **Festivalvert - 5<sup>e</sup> Festival des Arts dans la Rue** », se déroulera le 1<sup>er</sup> juin 2013 dans le parc du domaine de la Saussaye. Ce nouveau lieu de rendez-vous a inspiré les organisateurs pour renommer cet événement, en insistant sur la démarche écologique et durable intégrée dans le projet. Le Festival débutera dès le matin par une cérémonie d'inauguration, avec le vernissage de l'exposition de peinture et de sculpture du foyer rural dans l'un des bâtiments du parc.

L'après-midi, les spectacles débiteront à 15h, avec la participation du SIMED, de Gaëtan Ziga de « La chanson passe à vélo » et du groupe « Macadam Corrida »,

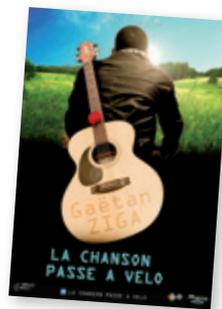
avec des interventions théâtrales de la Compagnie « Le Théâtre Cabines ».

À 19h30, les festivaliers pourront se restaurer au cours d'un pique-nique amené de chez soi ou à la buvette « Chez Nono » présente sur place. À 20h15, la chorale de Vert-le-Petit donnera une représentation en ouverture d'un concert du Quartet Buccal à 20h45.

*Dans une démarche de respect de l'environnement, le public est invité à se rendre sur le lieu de la manifestation à pied ou à vélo.*

**Renseignements à venir sur :**

**[www.vertlegrand.com](http://www.vertlegrand.com)**



## > Le Printemps des contes voyage en Asie

Du 20 mars au 21 avril 2013, les communes de la CCVE voyageront au pays du soleil levant grâce au Printemps des Contes. Le principe de cette manifestation est simple : durant un mois, les bibliothèques de la communauté de communes invitent petits et grands à voyager au gré d'expositions, animations et contes. Des animations et une représentation finale clôtureront l'événement les

20 et 21 avril à la salle polyvalente de Chevannes. Au programme : ateliers de calligraphie et d'Ikébana, contes, expositions photos, maquillage...

**Renseignements :**

**en mairie et médiathèque, sur le site internet de la CCVE.**

**Une distribution des prospectus sera faite dans les boîtes aux lettres.**

## > Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse du Val d'Essonne Nouvelle saison culturelle à découvrir avec le SIMED

En plus de ses cours de musique, théâtre et danse, le SIMED propose tout au long de l'année un vaste choix de rendez-vous musicaux et culturels aux habitants de la CCVE.

> **Soirée dédicace aux 30 ans du SIMED**  
 Samedi 20 avril - 20h30

Salle des Vignes, Vert-le-Grand

> **Stages :** Le Jardin des Maraichers

Atelier Lutherie sauvage

Mai 2013 - Vert-le-Grand

**Renseignements :**

**Conservatoire Intercommunal du Val d'Essonne**

**31, rue du Martroy  
 91610 Ballancourt/Essonne  
 01 64 93 28 74**

**[Simed91@gmail.com](mailto:Simed91@gmail.com)**

**[Sites.google.com/site/simedconservatoire](http://Sites.google.com/site/simedconservatoire)**

## > Week-end des 6 et 7 avril Saveurs et traditions du terroir de l'Essonne



Journées portes ouvertes de l'association « Produits et Terroir Essonne ». Au programme : dégustations, démonstrations, animations, marchés du terroir et régal pour les yeux et les papilles. *Ferme des Fourneaux*

## Samedi 13 avril - matin Carnaval de Vert-le-Grand

Cette année, le bonhomme Carnaval sera réalisé par les enfants de l'école maternelle sur le thème recyclage et récupération. Arrivée du cortège sur le parking du terrain de pétanque.

*Circuit dans les rues de Vert-le-Grand*

## Samedi 13 avril Concert gospel « The Voice of Freedom »



Chants gospel, negro-spirituals et chants africains. Organisé par le service culturel et le Club des Anciens. *Eglise de Vert-le-Grand*

## Dimanche 16 juin Kermesse du Groupement paroissial Vert - Saint-Vrain

Convivialité et détente pour petits et grands : barbecue, brocante, jeux, tombola, promenades à poney... Renseignements : Père Luc Mazola, tél. : 01 64 56 00 39 ou Mme Rique, e-mail : [y.rique@wanadoo.fr](mailto:y.rique@wanadoo.fr) *Parc de la saussaye*

## Samedi 22 juin Fête de la musique

*Salle Henri Boissière  
 Informations complémentaires à venir*

## > Espace Public Numérique Essonnien

### Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Du mardi au vendredi 15h-19h et samedi de 10h-13h

### Initiations internet et informatique (sur réservation)

Mercredi de 10h-12h  
 Découverte de l'ordinateur, de la navigation Web, de la messagerie...

### Nouveaux ateliers thématiques (sur réservation à partir de mars)

Vendredi de 10h-12h  
 Photo numérique, utilisation de logiciels libres, généalogie avec l'outil informatique...

**EPNE Vert-le-Grand  
 Erwan Kerhervé  
 27, rue de la Poste  
 91810 Vert-le-Grand  
 01 64 56 60 24  
[epne.vlg@orange.fr](mailto:epne.vlg@orange.fr)**

# Tous acteurs du village



## Gymnastique Volontaire Entretenir sa santé par le sport

En 2013, l'association de gym volontaire fêtera ses 40 ans d'existence, soit autant d'années de partage et de plaisir autour du sport. Accessible à tous et à tous les âges de la vie, la gymnastique volontaire s'appuie sur différentes disciplines (danse, stretching, musculation...), pour favoriser le bien-être physique et moral. Ici pas de compétition ! Cette activité dont la devise est « sport santé, sport pour tous » vise en premier lieu le développement personnel des adhérents.

### La gym volontaire a 40 ans !

Il est loin le temps où les cours étaient dispensés dans des bâtiments préfabriqués derrière l'église ! La pratique de ce sport non compétitif a par la suite gagné en confort en s'installant dans l'auberge restaurée, en bas puis en haut. Depuis quelques années, ce sont 40 adhérents en pleine forme qui se retrouvent tous les mardis soirs dans la salle Henri Boissière, un lieu plus spacieux et adapté à la pratique sportive.

Malgré des débuts modestes, l'activité s'est rapidement développée ! D'une heure de cours avec 15 adhérentes, l'activité s'est développée jusqu'à proposer 4 heures de cours hebdomadaires et atteindre une centaine d'adhérents. Les cours sont aujourd'hui répartis en 3 heures de cours adultes et 1 heure de cours gym douce destinée aux seniors. Quelques hommes se laissent séduire par la pratique d'une activité physique dans une ambiance détendue et amicale.

### Le sport pour le plaisir

De 7 à 77 ans (et même plus), il est important d'intégrer dans sa vie quotidienne la pratique d'une activité sportive. Bon pour le moral, la vitalité, l'apparence physique ou simplement pour évacuer le stress auquel nous sommes confrontés au quotidien, le sport possède de nombreuses vertus indispensables pour notre santé.

De la marche à pied à la gymnastique, il existe autant de sports que de façons de se dépenser et d'entretenir sa forme. L'essentiel est de trouver l'activité qui vous convient le mieux !

Si les animatrices se sont succédées pour répondre à ces attentes, cette activité est aujourd'hui toujours

fidèle à ses valeurs : santé, vitalité, convivialité. La pratique de la gymnastique volontaire a su évoluer en fonction des envies des participants mais aussi avec les nouvelles techniques. C'est aujourd'hui grâce aux bénévoles et au soutien de la municipalité, que la gym volontaire a pu atteindre une telle longévité.

### Les rendez-vous de la Gymnastique volontaire

Le mardi de 19h à 20h au gymnase, salle Henri Boissière.

Le jeudi de 9h à 10h à l'auberge (premier étage) puis cours de gym douce de 10h15 à 11h15.

Le vendredi de 18h30 à 19h30 à la salle Henri Boissière.

Marche : le lundi de 14h à 16h30 en partance de la mairie.

**Renseignements  
et inscriptions :**  
Association de Gym  
Volontaire de Vert-le-Grand

• **Présidente :**  
Cécile Chicoisne  
Tél. : 01 64 56 02 05

• **Vice-Présidente :**  
Élisabeth Vallenet  
Tél. : 01 64 56 04 52

**Site de la fédération :**  
<http://www.ffepgv.org>





## Cours de couture au Foyer Rural

Et voici l'histoire qui commence ou plutôt qui recommence vous diront les anciens. Vers le mois de mai, un article dans Horizon et des affiches ont suscité notre intérêt : UN COURS DE COUTURE AU FOYER RURAL. Le challenge d'Alexandra, trouver les intéressés et également la personne qui assurera les cours. Petites mains que nous sommes, avons répondu présentes lors du forum des associations. Michel et Émeline de la MJC de Corbeil ont été séduits par l'aventure afin de nous apprendre les techniques de haute couture. D'horizons et de niveaux différents, nous avons non sans en découdre, réalisé à temps notre jupe pour les fêtes. De notre diversité et de nos échanges se créée une véritable bonne ambiance rythmée par ces doux cliquetis de nos machines. C'est avec plaisir que nous nous retrouvons chaque mercredi de 19h30 à 22h, et on vous l'assure le temps file. Si l'envie vous pique de nous rejoindre, alors passez ou repassez nous voir.

Pour tout renseignement, contactez Alexandra au 01 64 56 26 28

## > Un nouveau bureau pour le Comité des Fêtes

En fin d'année 2012, le bureau du Comité des Fêtes a connu quelques modifications. Certains membres ont quitté l'association, de nouveaux visages sont apparus, entraînant une modification du bureau d'administration afin de faire perdurer son fonctionnement. Les nouveaux membres ont été élus lors de l'assemblée générale le 4 décembre 2012.

Pierre Boinay, fidèle secrétaire, a cédé sa place à Céline Schintgen.

Ces changements sont l'occasion pour le Comité d'innover, d'apporter des idées nouvelles avec toujours pour principal objectif de faire vivre et d'animer la commune tout au long de l'année.

Plusieurs dates sont déjà à retenir comme par exemple la traditionnelle Soirée de Printemps, le samedi 23 mars à la salle Henri Boissière. Au menu : une blanquette de veau cuisinée par notre boucher local, servie à table dans la bonne humeur par les bénévoles de l'association. L'animation musicale de la soirée sera pour la première fois assurée par Seb le DJ et une chanteuse.

Le président sortant, William Fournier, reste membre de l'association. Désormais, les co-présidents sont Carlos Soares et Olivier Schintgen.



## > Toujours actifs et bien entourés

**La vie ne s'arrête pas lorsqu'on avance en âge ! Présent depuis plus de 25 ans, le Club des Anciens se distingue par son dynamisme et la diversité des activités proposées.**

### Une vie bien remplie à tout âge

La retraite ne doit être qu'une étape de la vie ! Afin de lutter contre l'isolement de nos anciens, le club s'emploie à proposer des activités permettant la création d'un lien social. Tous les jeudis après-midi, ils sont désormais nombreux à se retrouver à l'Auberge du Pavillon où animations et distractions ne manquent pas. Parties de belote, bridge, jeux de société... tous apprécient ces instants de rire et d'échange. Les plus actifs ne sont pas en reste, puisque le club propose aussi des concours de belote, des cours de danse et une chorale ... Ces rendez-vous hebdomadaires sont l'occasion pour les participants de ne pas laisser s'installer la vieillesse, en entretenant leur corps et leur esprit.

### Découvrir, voyager, échanger

En plus des moments conviviaux partagés au sein de la commune, le club organise régulièrement des sorties culturelles. En parallèle des nombreuses soirées spectacle, les anciens sont régulièrement conviés à participer à des journées découverte ou des sorties touristiques, pouvant parfois se transformer en voyage de quelques jours selon la destination.

Ouvertes à tous, les activités sont aujourd'hui vectrices de lien entre les générations, un point essentiel pour l'association. Tous, membres actifs mais aussi des « sympathisants » de moins de 65 ans, apprécient aujourd'hui ces moments d'échange et participent avec joie aux activités proposées. Des animations seront faites avec les membres du club à la MARPA après son ouverture.

### Les événements à ne pas manquer

En partie subventionnées par la commune, le Conseil Général et avec le soutien du CCAS, les sorties sont également possibles grâce à l'investissement des adhérents. Les barbecues, sucré-salé, goûters d'anniversaires, repas de Noël sont des rendez-vous, désormais ancrés dans la vie de la commune et font, par leur succès, la fierté du Club des Anciens.

### Horaires :

Activités : jeudi de 14h à 18h à l'auberge du Pavillon en attendant la nouvelle construction.

Cours de danse : mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle des Vignes

Cours de chant : mercredi de 20h30 à 22h30 à la salle des Vignes

### Renseignements :

#### Club des Anciens

Présidente : Geneviève Bridoux

Tél. : 01 64 56 95 43

gen.bridoux@orange.fr



## > Derniers résultats sportifs des judokas



### Samedi 2 février - 2<sup>e</sup> 1/2 finale championnat France cadets

Participation : Dalmai Julien

### 9 et 10 février - Tournoi Grand Slam de Paris à Bercy

Cinq de nos judokas, Coralie, Fanny, Sarah, Loïc et Louis sont venus distribuer des flyers et assister au TIVP afin de promouvoir la Coupe de France par équipes minimales (première édition) et les championnats de France par équipes 1<sup>re</sup> Division qui auront lieu à Villebon les 8 et 9 juin au Grand Dôme.

### Dimanche 17 février - Coupe de l'Essonne Minimes au Dojo Départemental de Brétigny/Orge

2<sup>e</sup> : Huet Sarah médaille d'Argent  
3<sup>e</sup> : Djéma Coralie médaille de Bronze  
5<sup>e</sup> : Fergant Fanny  
7<sup>e</sup> : Bouzon Loïc  
Participation : Potterie Louis, Dias Nicolas

Merci à Jacques Huet qui nous transmet les résultats des compétitions de l'AJ2G et JC Grandvertois. Avec passion et abnégation, celui-ci s'est battu auprès de tous les acteurs publics et privés pour que le Judo Club Grandvertois soit ce qu'il est aujourd'hui.

# Vie pratique



## État civil au 16 janvier 2013

### Naissances



MILHEIRO PERABOA Michel  
16/10/2012



DASTUGUE Maëlys  
14/11/2012



BILLAUEAU Antony  
24/11/2012



JOANNO Aurégane  
31/12/2012

MARY Maëlys  
15/11/2012

MONTEIRO Rose  
24/11/2012

LORRE Hestéban  
16/01/2013

### Mariages

GASPARD Sonia et RAYNEL Jean-Louis

24/11/2012

### Décès

RAPILLY Marie-Josette

08/11/2012

SOGÈRE Lucienne

10/12/2012

MENUT Simonne

03/01/2013

## Deux nouvelles recrues

Valérie Neveux et Erwan Kerhervé ont pris leur fonction début janvier au sein des services municipaux. La première remplace Nicole Koutny à l'accueil de la mairie. Le second succède à Pierre Ortin-Serrano à l'Espace Public Numérique. Nicole Koutny et Pierre Ortin-Serrano ayant tous deux fait valoir leur droit à une retraite bien méritée.

### Valérie Neveux

Après un parcours professionnel dans le secteur privé en qualité de secrétaire, Valérie Neveux souhaitait intégrer une collectivité à taille humaine afin de participer à la vie locale pour l'intérêt général et le service rendu à la population. Ayant le goût du contact avec le public, Valérie est à l'accueil de la mairie depuis le 3 janvier 2013.

### Erwan Kerhervé

Des études de cinéma et audiovisuel, formation de concepteur-réalisateur de produits multimédias. Pendant 10 ans, responsable dans un EPN (Cyber commune en Bretagne) dans le Finistère.

## Containers sur les trottoirs

Les containers des ordures ménagères et du tri restent souvent trop longtemps sur les trottoirs. Certains ne sont même jamais rentrés. Il convient de respecter les modalités d'usage qui sont de rentrer les bacs une fois le ramassage effectué sous peine d'avertissement et de contravention.

## « Trottoir pas Crottoir »

Civisme et respect de soi et des autres en adoptant un geste simple et responsable : celui de ramasser les déjections canines et ce pour le bien-être de tous pour ne pas transformer les trottoirs en « crottoirs ».

Pour rappel, des sacs ont été mis à disposition à différents endroits du village à cet effet.



## Infos pratiques

### Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72

Fax : 01 64 56 22 55

Mail : [commune-vert-le-grand@wanadoo.fr](mailto:commune-vert-le-grand@wanadoo.fr)

Site : [www.vertlegrand.com](http://www.vertlegrand.com)

### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

### EPNE

#### Espace Public Numérique Essonnien

Tél. : 01 64 56 60 24

Mail : [epne.vlg@wanadoo.fr](mailto:epne.vlg@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
  - Samedi de 10h à 13h
- Responsable : Erwan KERHERVÉ

### Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93

Mail : [bmvlg@orange.fr](mailto:bmvlg@orange.fr)

[www.mediatheque.vertlegrand.com](http://www.mediatheque.vertlegrand.com)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
  - Samedi de 10h à 13h
- Responsable : Françoise ROQUES

### Relais Assistantes Maternelles

#### Accueil sur rendez-vous :

- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

**Animations assistantes maternelles / enfants :**  
Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : [ramchristinetreptel@wanadoo.fr](mailto:ramchristinetreptel@wanadoo.fr)

#### Permanences téléphoniques :

- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

### Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

**Cantine :** Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur), sinon les repas seront facturés.

**Garderie :** pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

**Étude :** pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

### Centre de loisirs de Vert-le-Grand

Ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h.

Pour tous les enfants de la maternelle au CM2.

S'adresser en Mairie pour l'inscription.

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

### Police municipale

06 89 64 27 32

06 89 64 31 99

### Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00

### Ours :

Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 36 - Mars 2013

• Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard

• Rédacteur en chef : Sylvain Parasote

• Membres de la commission communication : Mauricette Manuelle, Marie-France Pigeon, Xavier Letot, Olivier Schintgen, Pierre Boinay.

• Crédits photos : mairie et associations.

• Rubricage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48

• Maquette : Marc Ogienko-Figueres - Infographie : Stéphanie Gall

• Impression : Guillaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.